

DEPARTEMENT DE LA MANCHE

COMMUNE DE GONNEVILLE

Tel : 02 33 22 90 91

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 16/12/2011, à 20 H30, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire.

Absents excusés : H. SAVARY, S.HARDOUIN

Secrétaire de séance : P.LEBUGLE

- Recensement de la population

Monsieur le Maire fait savoir que chaque agent recenseur percevra une rémunération d'un montant forfaitaire afin d'effectuer le recensement de la population au titre de l'année 2012, ainsi qu'un bon d'essence en compensation des dépenses pour frais de transport.

- Budget- Délibération modificative n°2

- Vu, les travaux réalisés au cours de l'année 2011 par les employés communaux pour les travaux d'aménagement des logements au-dessus de la mairie. Le Conseil Municipal décide d'inscrire au budget les dépenses-factures fournitures matériaux et charges de personnel au titre des travaux en régie, pour un montant de 14 806 €.

- Cimetière communal – Tarifs 2012 des concessions

Le Conseil Municipal fixe, à compter du 01/01/2012, les tarifs des concessions dans le cimetière communal et dans le jardin du souvenir à 125 € la concession trentenaire et 188 € la concession cinquantenaire.

Ce produit est intégralement reversé au Centre Communal d'Action Sociale.

– Salle polyvalente - Locations

Le Conseil Municipal décide que lors de la location de la salle polyvalente les clés seront remises par Madame Céline PICOT, employée communale, les visites avant la location seront effectuées par Monsieur LEMAGNEN, adjoint.

- Salle polyvalente - Règlement d'utilisation

Le Conseil Municipal fixe comme suit les tarifs de location de la salle polyvalente

- location à des personnes de la commune et hors commune : **140 € pour le week-end**

- à la réservation **70 €** + reste dû à la remise des clés : **70 €**

- location pour vin d'honneur : **70 €**

- à la réservation **35 €** + reste dû à la remise des clés : **35 €**

-Logements au-dessus de la mairie - Diagnostics énergétique et risque d'exposition au plomb

Un diagnostic des risques d'exposition au plomb ainsi qu'un diagnostic de performance énergétique ont été effectués par l'entreprise CHEVALIER DIAG de Cherbourg Octeville, concernant les logements au dessus de la Mairie.

Il en résulte que : - aucune présence de plomb n'a été décelée

- les logements ont été classés pour la consommation énergétique : D pour le 1^{er} étage et E pour le 2^{ème} étage ; pour l'émission de gaz à effet de serre : B pour le 1^{er} étage et C pour le 2^{ème} étage.

-Logements au-dessus de la mairie - Loyer

Le Conseil Municipal décide de fixer le loyer du logement du 1^{er} étage à 510 € mensuel, auquel s'ajoute les 16 € 50 de charges mensuelles.

- Voirie départementale - Sécurisation du carrefour RD 901/ RD 611

Le Conseil Municipal précise qu'une réunion a eu lieu avec Monsieur LEMOINE, de la Direction des Routes Départementales et qu'un courrier sera transmis à Monsieur Le Président du Conseil Général pour demander une sécurisation du carrefour RD 901 – RD 611 route de Maupertus-sur- Mer.

- Transports scolaires

Monsieur Le Maire rappelle que l'organisation et le financement des transports sont, depuis 2007, de la compétence du Conseil Général. Celui-ci a engagé une réflexion afin d'établir un état des lieux du transport dans le département de la Manche, et de proposer ainsi un nouveau schéma d'organisation adapté au territoire.

- Agents territoriaux/ Formation professionnelle

Le Conseil Municipal décide que les frais de déplacement pour les agents en formations seront supportés par le budget communal, ceci pour palier au fait que le Centre National de la Fonction Publique Territoriale n'assurera plus à compter du 01/01/2012 le remboursement des frais de transport aux stagiaires.

-Informations et interventions diverses

- Communauté de Communes du canton de St-Pierre-Eglise / Commission ordures ménagères : une convention sera passée avec les professionnels du canton pour qu'ils s'acquittent d'une redevance lors de dépôt à la déchetterie. Cette somme sera fonction du tonnage des matériaux déposés.

- Urbanisme : depuis le 17/11/2011, ont été déposées en mairie 1 demande de certificat d'urbanisme, 1 déclaration préalable et 1 demande de permis de construire.

- Voirie communale : une demande de limitation de vitesse a été réclamée pour la route du Hameau Valognes et pour la rue de Thabert.

La commission voirie se réunira le samedi 17 décembre pour voir les travaux en cours chasse du Val au Roux ainsi que les travaux de rénovation du lavoir des Aulnays qui sont achevés. Des modifications ont été demandées au devis : continuité du muret, habillage des pieds en pierre, suppression des joints à la chaux.

- Hamel es Ronches : l'entretien des plates-bandes du Hamel Es Ronches est à la charge de la commune.

- Téléthon 2011 : toutes les manifestations sur la commune ont permis de dégager un bénéfice de 4989 €, somme qui a été remise aux organisateurs du Téléthon.

La secrétaire de séance :

P. LEBUGLE

Pour extrait conforme, le 07 février 2012

Le Maire :

L. DUFOUR